

## Les directeurs des laboratoires CNRS de la Délégation 20 Côte d'Azur

A Alain Fuchs  
Président du CNRS

Nice, le 1er juin 2011

Monsieur le Président,

En mettant en œuvre la RGPP, le gouvernement vise à optimiser l'efficacité de l'action des administrations et services de la nation. Le CNRS y est soumis, comme les autres établissements publics.

Telle qu'elle est menée, la démarche nous semble particulièrement mal adaptée à notre organisme. Nous souhaitons vous alerter des conséquences néfastes sur la production scientifique du CNRS et plus généralement sur celle de la France. Il n'est de secret pour personne que l'audit en cours a pour objectif d'aboutir à

- une diminution des postes en fonction support, dans les Délégations Régionales comme dans les laboratoires ;
- une externalisation de certaines fonctions à des prestataires de service privés.

L'approche pratiquée par cet audit étant strictement comptable et ne prenant absolument pas en compte la qualité des services rendus, nous nous interrogeons sur sa finalité réelle. Nous sommes évidemment favorables à la généralisation des bonnes pratiques, mais ne pensons pas que *le meilleur service rendu soit celui assuré par le moins grand nombre d'agents*. L'application de ce principe conduirait à un nivellement par le bas et serait de nature à amputer sérieusement notre potentiel de recherche. Elle priverait les chercheurs de la qualité du support administratif et technique indispensable à leurs activités et diminuerait ainsi l'efficacité de notre outil de travail.

Les Délégations Régionales assurent des missions essentielles auprès des laboratoires, avec professionnalisme, réactivité et compétence. Le processus en cours ne prend pas en compte la qualité pourtant reconnue du service qu'elles rendent, et par là semble les viser particulièrement. Nous sommes par ailleurs convaincus que l'externalisation à outrance des services n'est pas adaptée à notre profession, en particulier parce qu'elle ne permettra pas d'assurer la même qualité de service que celle fournie actuellement par des agents en contact direct avec les chercheurs, et soumis à la hiérarchie de l'organisme.

Si l'objectif du processus en cours est de diminuer le nombre de postes en fonction support nous sommes sans aucun doute sur la bonne voie. S'il s'agit en revanche, comme il est affirmé, de généraliser les bonnes pratiques, nous faisons fausse route : ce sont les mauvaises pratiques qui seront généralisées, et l'efficacité de notre système de recherche le paiera au prix fort. Nous voyons une contradiction manifeste entre le souhait exprimé au plus haut niveau de l'Etat de voir notre recherche figurer au meilleur niveau international d'une part, et la réduction annoncée des moyens humains, sous couvert de la généralisation des bonnes pratiques, accompagnée d'une externalisation des services, d'autre part.

Nous vous demandons en tant que Président du CNRS de tout mettre en œuvre lors du dialogue « contradictoire » qui aura lieu entre notre établissement et l'Etat, ainsi que lors de la préparation de celui-ci, afin que soit entendue la voix des directeurs d'unités qui, acteurs de terrain placés au cœur du dispositif de recherche de l'Etat, sont les mieux placés pour juger de l'efficacité des services qui font l'objet de l'audit en cours, et pour participer à l'élaboration de critères de performance pertinents.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments dévoués.

Les signataires  
(représentant plus de 85% des DU de la Délégation)

Pierre	Abad	UMR 6243	IBSV
Pascal	Barbry	UMR 6097	IPMC
George	Batrouni	FR 2800	Institut Wolfgang Döblin
Didier	Binder	UMR 6130	CEPAM
Georges	Carle	UMR 6235	GEPITOS
Jean-Yves	Duboz	UPR 10	CRHEA
Elisabet	Dunach-Clinet	FR 3037	ICN
André	Ferrari	UMR 6525	Fizeau
Evelyn	Houliston	UMR 7009	
Philippe	Maisonobe	UMR 6621	LJAD
Catherine-Nary	Man	UMR 6162	Artemis
Fabrice	Mortessagne	UMR 6622	LPMC
Stéphane	Noselli	UMR 6543	IBDC
Thierry	Passot	UMR 6202	Cassiopee
Christian	Pichot du Mezeray	UMR 6071	LEAT
Luc	Pronzato	UMR 6070	I3S
Jacques	Ravix	UMR 6227	GREDEG
Martine	Regert	GDR 3174	ChimArc
Tobias	Scheer	UMR 6039	BCL
Antoine	Sciandra	UMR 7093	LOV
Sébastien	Tanzilli	GDR 3322	IQFA
Jorge	Tredicce	UMR 6618	INLN
Emmanuel	Tric	UMR 6526	Géoazur
Farrokh	Vakili	UMS 2202	GALILEE
Pierre	Vierling	UMR 6001	LCMBA
Christine	Voiron	UMR 6012	ESPACE